

Milieus naturels

La Ville s'engage à hauteur de 1.3 M\$ pour le Boisé des Estacades

Le 21 avril 2026 – Assumant son leadership en matière de conservation des milieux naturels, la Ville de Trois-Rivières a entériné une convention de contribution financière de 1.3 M\$ avec la Fondation Trois-Rivières durable pour son projet d'acquisition du Boisé des Estacades.

« La protection de certains milieux naturels, avant qu'ils ne disparaissent, fait partie des orientations du conseil municipal actuel. Poser un geste concret qui permettra de protéger une fois pour toutes le Boisé des Estacades, c'est agir à la fois pour notre population et pour les générations à venir. Ce boisé unique, avec un accès privilégié à la rivière Saint-Maurice, représente une richesse collective inestimable. Nous sommes heureux de voir ce dossier progresser à grands pas vers une acquisition et une préservation qui seront assurées par la Fondation Trois-Rivières durable », soutient Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

Trois-Rivières durable : un partenaire clé

Dans l'éventualité où le projet d'acquisition serait officialisé, la Fondation Trois-Rivières durable deviendrait propriétaire du boisé. Elle en assurerait la gestion à long terme de mise en valeur des milieux naturels, de protection des milieux humides, de maintien de la biodiversité et de connectivité écologique entre les espaces, le tout conformément à la mission qu'elle mène depuis 15 ans,

Parmi les conditions à respecter pour honorer la convention financière avec la Ville, l'organisme devra acquérir le milieu avant la fin de 2026 et en assurer l'accès à la population.

« Nous remercions sincèrement la Ville de Trois-Rivières pour cette contribution significative. Lorsque les acteurs de changement se mobilisent, de grandes choses sont possibles, et le geste posé aujourd'hui en est un bel exemple. Pour la Fondation Trois-Rivières

durable, la protection du Boisé des Estacades demeure une priorité et nous poursuivons activement le travail afin de réaliser ce merveilleux projet », mentionne Nicolas Pasion, directeur général de la Fondation.

Une réserve pour des projets en environnement

Annuellement, la Ville répartit ses surplus budgétaires dans différentes réserves financières, dont une réserve en environnement. L'exercice financier 2024 aura permis à la Ville de déposer 478 900 \$ dans cette enveloppe. C'est principalement à partir de cette réserve que proviendra la contribution municipale au projet d'acquisition du Boisé des Estacades.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique